

- Vicia sativa* L. — Lieux herbeux.
 — *lutea* L. *var.* *hirta* (fl. purpurascens). — Bords des cultures.
 — *leucantha* Biv. — Lieux herbeux, bords des cultures.
 — *calcarata* Desf. — Champs cultivés.
 — *hirsuta* Koch (*Ervum hirsutum* L.). — Broussailles des grands bois à Daya.
 — *tetrasperma* Mœnch *var.* *pubescens*. — Ibid.
 — *Pseudocracca* Bert. — Broussailles forestières des Hamarnah.
 — *onobrychioides* L. — Broussailles du Tessalah, bois de Daya.
 — *villosa* Roth *var.* *glabrescens*. — Broussailles de la plaine du Tralimet.
 — *polyphylla* Desf. — Broussailles des ravins, montagnes forestières de Daya.
Pisum elatum M.-Bieb. — Vergers incultes du grand ravin du Tessalah.
Lathyrus Clymenum L. — Haies et broussailles.
 — *Cicera* L. — Champs cultivés, sub sp.?
Scorpiurus vermiculata L. — Pâturages.
 — *sulcata* L. — Ibid.
Ebenus pinnata L. — Pâturages, broussailles.
Coronilla minima L. — Bois de Daya.
 — *juncea* L. — Broussailles des coteaux, aux Hamarnah.
Arthrolobium scorpioides DC. (*Ornithopus scorpioides* L.). — Pâturages.
Hippocrepis minor Munby. — Pâturages du Tessalah.
 — *unisiliquosa* L. — Ibid.
 — *ciliata* Willd. — Pâturages des coteaux.
 — *scabra* DC. — Daya et vallée de la Mekerra sous Daya, broussailles des coteaux et bords des sentiers.
Hedysarum pallidum Desf. — Pâturages de l'Oued-Sarno et des prairies du Tessalah.
 — *capitatum* Desf. — Pâturages des coteaux.
Onobrychis argentea Boiss. — Pâturages du Tessalah et de la plaine de Sidi-Chaïb près Daya.
 — *Crista galli* Lam. (*O. trilophocarpa* Coss. et DR. olim). — Pâturages des coteaux.

(La suite à la prochaine séance.)

SÉANCE DU 26 JANVIER 1866.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE JAUBERT.

M. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. HERVIER-BASSON (Joseph), rue de la Bourse, 31, à Saint-Étienne (Loire), présenté par MM. A. Le Grand et Eug. Fournier;

BELLOC, greffier de la justice de paix, à Langon (Gironde), présenté par MM. Théry et de Schoenefeld;

CABASSE (Paul), étudiant en pharmacie, rue et hôtel Corneille, à Paris, présenté par MM. Cordier et Chatin.

M. le Président annonce en outre deux nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

1° Par MM. L.-R. et Ch. Tulasne :

Selecta Fungorum carpologia, t. III.

2° De la part de M. S. Garovaglio :

Sui piu recenti sistemi lichenologici.

Tentamen dispositionis methodicæ Lichenum in Longobardia nascentium, deux livraisons.

3° De la part de M. G. Gibelli :

Sugli organi riproduttori del genere Verrucaria.

4° En échange du Bulletin de la Société :

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, décembre 1865.

L'Institut, janvier 1866, deux numéros.

M. le Président prononce le discours suivant :

DISCOURS DE M. le comte **JAUBERT**.

Messieurs,

Les honneurs que vous décernez sont exempts de mécompte : votre concours assidu ne cesse pas de soutenir vos élus dans l'accomplissement de leur tâche, votre bienveillance d'entretenir le sentiment de gratitude dont je suis heureux de vous offrir en ce moment l'hommage au nom de votre Bureau.

Douze années à peine se sont écoulées, depuis qu'un certain nombre d'entre nous se réunissaient dans le salon de notre confrère M. Passy, autour de M. Brongniart, pour fonder cette institution qui manquait à notre pays. Dix beaux volumes publiés jusqu'à ce jour sont là pour attester l'intérêt qui s'attache à nos séances ordinaires, l'heureuse influence de nos sessions extraordinaires en province pour le perfectionnement de la Flore française, le nombre et la valeur des questions que nous avons traitées, l'abondance des renseignements scientifiques de tout genre que nous avons reçus et propagés.

L'état actuel de la botanique nous convie à un redoublement d'efforts, si nous voulons non-seulement nous maintenir au niveau des connaissances acquises, mais aussi contribuer d'une manière notable à leurs progrès.

L'époque où nous vivons, si agitée dans toutes les directions de l'activité humaine, et si féconde en découvertes et en applications dans les sciences physiques, a fait aussi aux botanistes une existence de plus en plus laborieuse. Le temps n'est plus où l'on pouvait, à peu de frais, se dire botaniste,

que dis-je ? où pour entrer à ce titre à l'Académie, il suffisait de ce qu'on appelait la connaissance des simples, telle qu'on la comprenait alors, d'un ou deux mémoires imprimés, de courte haleine, de quelques voyages peu lointains, témoin ce docte académicien à qui son biographe officiel (1) faisait honneur d'avoir parcouru, à la recherche des plantes..... presque toute la Picardie ! Au siècle dernier, Rousseau ne demandait à ses disciples, et il en a eu d'excellents, que l'amour de la campagne, avec un tour d'esprit observateur ; il ne leur mettait guère entre les mains qu'une loupe et un ou deux bons livres, et le penchant au paradoxe l'a entraîné jusqu'à prétendre qu'on pouvait être botaniste sans connaître une seule plante par son nom. De nos jours, le bagage est moins léger. En même temps que la masse des plantes connues s'est prodigieusement accrue, les méthodes d'investigation se sont étendues et perfectionnées. On ne se contente plus des anciens aperçus : on s'efforce, en y apportant le secours des sciences accessoires, de pénétrer plus avant dans les secrets de la nature ; on l'interroge sans relâche jusque dans ses principes élémentaires. Plusieurs branches de la botanique moderne qui, au commencement de ce siècle, n'existaient, pour ainsi dire, qu'en germe, se sont développées, ramifiées, à ce point qu'elles donnent lieu à de volumineux traités. La morphologie, depuis Goethe et Auguste de Saint-Hilaire, la phyllotaxie et ses applications à la symétrie florale, la tératologie, l'organogénie, les hybrides, le contingent notable que l'anatomie et la physiologie, dans leur marche plus lente, n'ont pas laissé que d'apporter, sans être parvenues pourtant à dévoiler beaucoup de mystères de la vie végétale, etc. ; que de chapitres destinés à prendre rang dans nos codes scientifiques, avec leur cortège obligé de terminologie !

Si l'on compare entre eux les livres élémentaires publiés depuis un demi-siècle par nos maîtres successifs, Mirbel, De Candolle, Adrien de Jussieu, à quelque dix ans d'intervalle seulement les uns des autres, on est frappé de la quantité toujours croissante de notions importantes devenues classiques, et qu'il ne nous est plus permis d'ignorer. Que sera-ce, lorsque M. Duchartre aura achevé d'en dresser le plus récent inventaire dans le nouveau traité dont on attend avec impatience la publication ?

Au milieu de tant de richesses, un certain embarras est excusable ; en présence d'un si grand nombre de problèmes compliqués, du choc de tant de théories, il s'agit pour chacun de nous de se faire un corps de doctrine fondé sur les traditions les plus autorisées, *rationabile obsequium*, comme dit saint Paul (2), à l'épreuve des entraînements faussement décorés du nom de progrès. Malheureusement, un souffle énervant de scepticisme semble s'être, dans ces derniers temps, répandu sur la botanique. Déjà, il y a huit ans, à

(1) Mémoires de l'ancienne Académie des sciences.

(2) Rom. XII, 1.

cette même place, je signalais l'une des principales causes de ce malaise dans la multiplication inconsidérée des espèces, et je conviais la Société à user de son influence pour arrêter un débordement si funeste. Depuis, le mal a fait des progrès, et l'ébranlement s'est étendu à toutes les autres bases de la classification. Serions-nous à la veille d'une régénération scientifique, ou menacés d'une déplorable décadence ?

Où en sommes-nous de la notion fondamentale de l'espèce ? D'un côté, l'hypothèse de l'invariabilité absolue, conduisant fatalement à distinguer autant d'espèces qu'on rencontre de différences, même légères, plus ou moins transmissibles par la génération, plus ou moins durables : système qui renchérit sur les catalogues des horticulteurs, et tendrait à substituer à nos anciens moyens d'échange en pièces d'or et d'argent une monnaie de billon à empreinte équivoque, et qu'un Spartiate lui-même aurait trouvée trop pesante. D'autre part, la variabilité indéfinie des formes sous l'influence des causes extérieures dans les diverses périodes géologiques, système destructif de toute entité autre que celle de la matière générale, et où l'état présent de la végétation à la surface du globe ne compterait plus que comme un temps d'arrêt. Des deux côtés, toutes les subtilités métaphysiques, et au fond la négation de l'espèce et l'anarchie. Serions-nous donc réduits à ne plus avoir affaire à ces bonnes espèces avec lesquelles nous vivions dans une sorte de familiarité, et condamnés à errer à la suite de fantômes insaisissables ?

Perque domos Ditis vacuas et inania regna (1).

Non : les novateurs eux-mêmes sont ramenés par la force des choses à reconnaître des types dans les espèces dénommées par Linné ou à sa manière. L'un des plus hardis, pour satisfaire aux réclamations qui surgissent de toutes parts, consent à ce que « les espèces affines soient réunies sous le nom de l'ancien » type qui les avait représentées » (2) ; il reconnaît que « cela est très-utile » pour faciliter l'étude et l'intelligence des faits ». L'aveu et l'expédient sont également précieux, et, à ce compte, il n'y aura bientôt plus entre nous qu'une querelle de mots, une question de typographie, et il sera loisible à chacun de faire tel état que de raison des formes enregistrées en petit texte. Il sera bon toutefois d'y regarder selon l'occurrence, ne fût-ce que pour y constater l'application des principes développés dans un récent travail de notre savant confrère M. Duval-Jouve, sur les variations parallèles des types congénères (3).

Le genre est incontestablement une production de l'esprit : *juvanda memoriæ causa*, a dit Antoine-Laurent de Jussieu, en proposant sa célèbre liste de 1900 genres environ. Endlicher, dont l'ouvrage est resté pour nous, jus-

(1) *Æneid.* VI, v. 269.

(2) Bulletin, 1865, p. 210.

(3) *Ibid.*, p. 196.

qu'à nouvel ordre, une sorte de bréviaire, en comptait déjà, en 1848, plus de 8000, c'est-à-dire autant de genres que l'on connaissait d'espèces au temps de Linné ; le livre de Walpers, avec son *Supplementum* et son *Reperitorium*, se tient à grand'peine au courant, et encore en se bornant aux Phanérogames : de telle sorte que le botaniste imbu de l'esprit philosophique des grands maîtres, et résolu avant tout, d'après leur exemple, à ne jamais perdre de vue l'ensemble de la science, se voit de plus en plus contraint à négliger, si ce n'est dans quelques travaux de choix, l'étude des espèces. Un si rapide accroissement des genres amènera de toute nécessité, dans le sens synthétique, une réaction qu'un sentiment plus exact des faits vraiment saillants de l'organisation ne peut manquer de favoriser. La cryptogamie en éprouve surtout le besoin ; et plusieurs des familles phanérogames les mieux constituées ont été successivement remaniées avec succès dans cet ordre d'idées : M. Eugène Fournier en a donné un bon exemple dans sa thèse sur les Crucifères, où d'ailleurs il a achevé de démontrer que les caractères tirés de la situation respective des parties de l'embryon ne pouvaient plus servir à distinguer les tribus.

Les familles, leur ancien assemblage en classes ou en alliances, sont l'objet de vives controverses. Les familles, dit-on, ne peuvent se distinguer que par des à peu près (1), les divisions primordiales elles-mêmes du règne végétal ne peuvent se soutenir, la méthode naturelle est démantelée ! Serait-ce parce qu'avec un talent auquel nous sommes le premier à rendre hommage, aux rapports multiples déjà signalés en toute occasion par l'illustre auteur du *Genera plantarum* entre les groupes végétaux, on a ajouté une foule d'aperçus, de démonstrations qui nous obligent à resserrer ou à étendre les anciennes circonscriptions ? Mais personne moins que Jussieu lui-même ne s'est fait illusion sur les lacunes et les imperfections de sa méthode ; personne n'a mieux démêlé les affinités croisées qui relient entre elles les familles, souvent à d'assez grandes distances les unes des autres dans la série méthodique ; nul n'a plus fait pour mettre les observateurs subséquents sur la voie des transpositions dont leurs découvertes pourraient démontrer la convenance. A cet égard, on ne saurait trop admirer les notes élégantes qu'Antoine-Laurent de Jussieu a consignées à la suite de ses familles ; ce sont des trésors de science et de sagacité, et la hardiesse n'y manque pas, témoin, entre mille exemples, la note des Renonculacées, où se trouve signalée l'affinité des *Alisma*, déjà entrevue par Adanson. Sans doute, plus nous étudions le règne végétal dans son infinie variété, plus il tend à ressembler, pour nous, à un réseau, à une carte géographique, aux éminences et aux dépressions ramifiées d'un plan en relief. Une série linéaire, régulièrement graduée, n'existe que dans les livres ; il faut s'y résigner : la nature échappe aux classifications

(1) *Adansonia*, t. IV, pp. 37 et 38.

rigoureuses, aux règles absolues. Sans doute, il arrivera que telle méthode qualifiée de naturelle, à laquelle, pour un temps, quelque nom illustre aura pu être attaché, reçoive d'assez fortes atteintes; mais rien ne pourra ébranler le principe de l'ensemble et de la subordination des caractères, sur lequel est fondée la généreuse poursuite de la méthode naturelle définitive que l'avenir réserve sans doute, et c'est encore ce principe qui fournit aux novateurs leurs meilleures armes. Tel qui semble aspirer à renverser l'édifice aura, par ses efforts mêmes, puissamment contribué à le perfectionner.

Si donc nous avons, à l'égard des hommes éminents auxquels je fais allusion, quelque regret à exprimer, c'est que, par suite de certaines susceptibilités dont, au reste, je ne me constitue pas juge, quelques-uns aient privé notre Société de leur concours. Ils y ont laissé un vide; leur absence a donné lieu, dans une certaine mesure, de remarquer à quel point la contradiction, le choc des opinions qui se contrôlent sont nécessaires à toute assemblée, en la soumettant à une sorte de gymnastique éminemment propre à entretenir ses forces. Je l'ai dit ailleurs, en haut lieu, à mes risques et périls, on ne discute pas assez. De là une certaine langueur qui, si l'on n'y prenait garde, transformerait peu à peu une assemblée, faite pour l'initiative et le progrès, en une sorte de bureau d'enregistrement des travaux et des découvertes qui surgissent hors de son sein. C'est pourquoi, et avant que cette disposition fatale se soit manifestée parmi nous, je désirerais qu'un plus grand nombre de nos confrères s'habituaient à provoquer des discussions et à y prendre part. Je me suis demandé pourquoi plusieurs d'entre nous qui auraient, sur beaucoup de sujets, tant de bonnes choses à dire, gardent le silence. Je crois en avoir découvert deux causes: d'abord l'absence d'un ordre du jour proclamé d'avance, qui permettrait à chacun de se préparer aux discussions; ensuite l'usage existant dans nos procès-verbaux de désigner nominativement les membres qui ont pris la parole. Tout le monde n'est pas empressé à se produire ainsi au grand jour. On aimerait à hasarder une observation, à émettre un doute, à demander une explication, qui peut-être auraient fait naître tout un débat étendu et intéressant, et l'on s'abstient non-seulement par modestie, mais aussi par un assez légitime amour-propre, en garde contre les inconvénients de la publicité. Or, rien dans le règlement ne s'oppose à ce que, d'une part, les ordres du jour soient fixés d'avance, et à ce que, d'autre part, les rédacteurs de nos procès-verbaux ne se croient pas, en toute occasion, obligés à énoncer les noms des membres qui auront pris part aux discussions, à moins qu'il n'y ait lieu de prendre date à raison d'un fait, d'une découverte, ou qu'il ne s'agisse de toute autre cause légitime. Cette question sera soumise à votre Bureau. N'oublions pas que nous ne sommes pas une académie officielle, à nombre limité de membres, mais une société composée en grande majorité d'amateurs, dont plusieurs sont sans doute destinés à devenir des savants, mais qui, en attendant, sont jaloux de

s'instruire. Profitons des lumières des maîtres qui nous ont fait l'honneur de siéger ici parmi nous ; ne craignons pas de les interroger, au risque de paraître nous-mêmes trop novices ; faisons de fréquents appels à l'obligeance dont ils nous ont donné tant de preuves : généreuse diffusion des lumières, patronage de talents naissants, encouragement presque paternel de toutes les bonnes volontés, autant de devoirs que se plaisaient à remplir les chers instituteurs de notre jeunesse, les Jussieu et les Desfontaines : leurs successeurs n'ont répudié aucune partie de leur héritage.

Une autre innovation, qui tendrait aussi à accroître l'intérêt des séances, serait celle qui consisterait à transporter aux séances, et sous forme de rapports, les comptes rendus des principaux ouvrages publiés, soit par des membres de la Société, soit en dehors de son sein. Ici, on pourrait être arrêté par une petite difficulté d'interprétation du règlement. La critique scientifique, comprenant nécessairement tout à la fois la part de l'éloge et celle du blâme, est formellement interdite aux rédacteurs de la Revue bibliographique : ils ne peuvent exprimer « aucune opinion sur le mérite des ouvrages, dont » ils doivent simplement et brièvement rendre compte » (art. 54). Cette critique peut sans doute se produire en séance, mais verbalement et d'une manière incidente ; si elle veut prendre la forme d'une communication écrite, destinée à figurer dans la première partie du Bulletin, elle est, aux termes d'une disposition arrêtée le 25 février 1859, obligée de se soumettre à la censure préalable et même au veto de la Commission du Bulletin. Cette mesure, amenée par certaines vivacités de critique que l'autorité du Bureau aurait peut-être suffi à réprimer, n'a-t-elle pas dépassé le but ? Un tel pouvoir, abstraction faite des honorables membres qui l'auraient sans doute exercé avec modération, si l'occasion leur en eût été fournie, a paru de sa nature attentatoire à la liberté des opinions ; toutes, en effet, orthodoxes ou non, ont le droit de se produire ici, à la seule condition, dont le Bureau est l'appréciateur naturel, de s'exprimer avec convenance. La Société n'a-t-elle pas tout intérêt à encourager la controverse, quel que soit le chemin par où elle arrive ? Si l'on a eu juste sujet de redouter dans la critique scientifique les écarts de l'initiative individuelle, quelle objection pourraient rencontrer des rapports confiés à des membres choisis par le Bureau, rapports annoncés d'avance, pour être soumis à une discussion sérieuse et à un vote aussi adouci, aussi peu compromettant qu'on voudra, mais auquel chacun aurait participé utilement pour lui-même et pour la Société ? Pourquoi encore s'abstenir ici avec tant de scrupule de rendre compte des ouvrages publiés par des membres de la Société ? Ceux-ci seront souvent les premiers à solliciter un tel examen, et, s'il y a lieu, l'attache de la Société et sa recommandation pour leurs travaux, au moyen d'un rapport qui aura d'autant plus de prix, que le rapporteur se sera senti moins obligé de se monter au ton du panégyrique. Pourquoi enfin de tels rapports ne s'appliqueraient-ils pas aussi aux

cours publics, aux collections de botanique, aux expositions, aux réunions scientifiques, soit en France, soit à l'étranger, et aux nouvelles les plus intéressantes? La Revue bibliographique en serait allégée d'autant; or, chacun de nous a pu remarquer parfois l'espèce d'hypertrophie qui s'est manifestée dans cette seconde partie de notre Bulletin, et, par contre, un certain amaigrissement de la première, effet inattendu de la loi bien connue des balancements organiques. L'équilibre étant maintenu entre les deux parties du Bulletin, il s'agira de les faire marcher d'un pas plus égal et surtout plus accéléré, de telle sorte que soit enfin réalisé ce vœu, souvent exprimé par votre excellent secrétaire général tout le premier, par mes prédécesseurs et par moi-même, que jamais un mois ne s'écoule sans que le compte rendu imprimé d'une séance soit mis à la disposition des membres de la Société, et qu'ils reçoivent à la fin de l'année la table correspondante. Si un résultat si désirable n'a pas encore été obtenu, la faute n'en est certainement pas à M. de Schœnefeld, dont vous connaissez tous l'infatigable dévouement; nous lui devons déjà une amélioration notable: vingt-neuf feuilles de comptes rendus des séances ont été imprimées depuis le mois de juillet dernier, et trois tables arriérées ont été publiées ou mises sous presse: la régularité du service de l'imprimerie a été assurée sur de nouvelles bases. Votre Commission du Bulletin s'efforcera d'atteindre le but auquel nous aspirons tous.

Déjà, en illustrant par un certain nombre de planches gravées le texte du Bulletin, nous avons singulièrement ajouté à son mérite pratique; il faudra multiplier les applications de cette excellente mesure. L'époque est restée incertaine où il nous sera possible d'exécuter la promesse contenue dans l'article 48 du règlement, relatif à notre collection de mémoires, véritable complément de notre mission. Depuis longtemps déjà, si nos ressources financières nous avaient permis d'entreprendre cette publication spéciale, les matériaux ne nous auraient pas manqué, car je suppose que plusieurs de nos confrères auraient recherché d'avantage de faire paraître sous les auspices de la Société les travaux importants: dissertations, monographies, séries d'expériences, etc., qu'ils ont livrés au public sous la seule garantie de leur nom avec une confiance que, du reste, le succès a justifiée.

La fondation d'une collection de mémoires qui nous soit propre est sans doute éminemment désirable; mais si un tel bienfait se faisait trop longtemps attendre, pourquoi ne pas associer nos efforts et nos moyens d'exécution à des entreprises analogues qui déjà ont bien mérité de la botanique? Plusieurs d'entre elles ont conquis dans le monde savant un rang distingué, et s'y sont assurés une clientèle. Quelques-unes ont fait école. A une époque déjà éloignée, quelques ouvertures tout officieuses ont eu lieu pour amener ce que, dans le langage industriel du jour, on appelle une fusion: pourquoi des négociations régulières ne seraient-elles pas tentées dans ce sens? Les obstacles ne seraient pas aussi insurmontables qu'on pourrait le penser, et il ne

serait pas difficile d'imaginer telle combinaison qui sauvegarderait tous les intérêts, même matériels, qui sont engagés dans la question. Partons de ce point, qu'il n'est pas nécessaire qu'un recueil scientifique de ce genre ait pour base l'unité des doctrines et des influences. Il doit moins, ce nous semble, tenir de l'enceinte fortifiée que de la tribune parlementaire accessible aux divers partis, ou du journal ouvrant ses colonnes aux opinions contraires, entre lesquelles le lecteur serait appelé à faire son choix. On a toujours parlé de la république des lettres; les sciences aussi ont besoin du grand air de la liberté : jamais le moment n'a été plus opportun. La botanique, sacrifiée dans beaucoup d'occasions à d'autres sciences plus envahissantes, plus en crédit, lutte contre une sorte de défaveur, jusque dans les régions où pourtant elle est représentée avec le plus d'éclat et d'autorité. Elle doit rassembler ses forces éparses pour mieux défendre son territoire et ses prérogatives. Je voudrais donc, non pas que tous les recueils existants, mais que deux ou trois fussent réunis en un seul où nos maîtres et leurs principaux disciples viendraient tour à tour consigner les résultats de leurs travaux, et qui prendrait le titre d'heureux présage, jadis consacré par Linné, d'*Amœnitates academicae*. L'idée que je soumets à la Société n'est peut-être qu'une utopie, mais nul ne nous saura mauvais gré de la poursuivre.

Quelque jour aussi, nous pourrions remettre sur le tapis diverses questions de régime intérieur et d'encouragement aux études, qui n'ont pas encore été résolues : par exemple, celle des conférences micrographiques pour lesquelles nous aurions un local, des démonstrateurs et des auditeurs tout prêts, au besoin même des souscripteurs; l'achèvement de la flore cryptogamique de Paris, dotée depuis longtemps par la Société d'un fonds qui est resté sans emploi; des prix à décerner dans la mesure de nos ressources, etc. Tout cela dépend de nous.

Au-dessus de nous, deux grands pouvoirs, l'Institut et l'administration publique, nous doivent leur protection. Il appartient à ceux de nos confrères qui, dans l'Académie des sciences, jouissent sans conteste de la plénitude du droit de délibération, de resserrer les liens qui naturellement unissent à cette illustre compagnie, en général les diverses Sociétés savantes, et en particulier chacune de celles-ci avec la section de l'Académie qui correspond à la nature de ses travaux : il y a beaucoup à faire sous ce point de vue. Quant à l'administration, elle est appelée, en France, à suppléer de tous côtés à ce qui, comparativement à d'autres pays, manque encore au nôtre en fait d'esprit d'association. Aussi devons-nous remercier M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, d'avoir, au milieu de tant d'exigences, accordé chaque année à notre budget une subvention, faible sans doute, mais qui, du moins, témoigne d'un intérêt flatteur pour la Société. Depuis Cuvier, aucun naturaliste n'a exercé une influence décisive au minis-

tère de l'instruction publique. Quelque jour il y aura un assez long compte à régler en faveur de la botanique, et, pour commencer, les chaires des Jussieu seront relevées ! L'enseignement, la conservation de nos diverses collections publiques, réclameront à la fois des accroissements de crédits et des réformes, mesures dont je ne serais pas embarrassé pour démontrer ici la nécessité pressante et les moyens d'exécution, si je n'avais pas déjà retenu assez longtemps votre attention, et peut-être risqué d'excéder les bornes de ma compétence.

Au besoin, mon dévouement aux intérêts de la botanique et à notre Société serait mon excuse. D'ailleurs, ce n'est pas ici que le zèle est exposé à se voir taxé d'indiscrète activité, ou que la persévérance dans une juste cause puisse être confondue avec l'obstination. Tous, nous recherchons le vrai avec loyauté, sans nous laisser intimider par ce que les questions peuvent avoir de côtés ardu ; car nous savons que tout gouvernement libre, même dans l'ordre scientifique, a ses labeurs, et n'est pas, pour parler avec Royer-Collard, une tente dressée pour le sommeil. Votre Bureau ne mettra pas en oubli ce salutaire avertissement.

M. Brongniart fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LE GENRE *BIKKIA*, DE LA FAMILLE DES RUBIACÉES,
par **M. Ad. BRONGNIART.**

Dans une de ses dernières séances, j'ai fait connaître à la Société quelques plantes de la flore de la Nouvelle-Calédonie appartenant à la vaste famille des Rubiacées, voisines des *Portlandia* et constituant avec le genre *Bikkia*, formé aux dépens du *Portlandia tetrandra* de Forster, un petit groupe très-naturel, comprenant les genres *Portlandia*, *Bikkia*, *Bikkiopsis* et *Grisia*, et j'ai particulièrement examiné ces deux derniers qui, seuls, appartiennent à la flore de la Nouvelle-Calédonie (1).

Depuis lors, j'ai étudié avec plus de détails les diverses plantes des herbiers du Muséum qui rentrent dans le genre *Bikkia*, et j'ai vu qu'elles constituaient plusieurs espèces bien distinctes ; que le *Bikkia australis*, tel qu'il est indiqué par De Candolle dans le *Prodromus*, comprenait deux espèces très-différentes, comme l'auteur du *Prodromus* l'avait lui-même pressenti, et qu'il y avait ainsi quelque intérêt à mieux limiter ces formes remarquables.

Les échantillons que j'ai étudiés proviennent tous des îles comprises entre Waigiou à l'ouest et Taïti à l'est, et entre Guam, l'une des îles Mariannes, au nord (14° lat. bor.), et les îles Vavao, Hapaï et Savage, vers le 19° lat. austr. — Ce sont donc, jusqu'à présent, des plantes essentiellement propres à la région équatoriale de la Polynésie.

(1) Voyez le Bulletin, t. XII (*Séances*), p. 402.